

Ils vont se mouiller pour une Marne propre

OFFICIELLEMENT, ils n'en auront pas le droit. Mais, c'est sûr, dimanche après-midi, il y aura du baigneur dans la Mame à hauteur de Saint-Maur. C'est là qu'est organisé dimanche après-midi, le Big Jump, une opération européenne qui vise à sensibiliser les populations riveraines des fleuves et des rivières à l'amélioration de la qualité de l'eau. Mais pour l'heure, l'interdiction de se baigner, fixée par un arrêté préfectoral de 1976, reste d'actualité. Bien qu'à Meaux, à quelques dizaines de kilomètres en amont, la baignade est de nouveau autorisée depuis le 5 juillet.

« Depuis l'an 2000, l'eau de la Mame est passée d'une eau sale ponctuellement propre à une eau propre ponctuellement sale, explique Sylvain Lemarié, ingénieur environnement au syndicat mixte Marne vive, coorganisateur de cette manifestation. Il y a, dans le secteur de Saint-Maur, beaucoup d'activités nautiques telles que ski nautique, aviron... et personne ne s'est jamais plaint de la moindre maladie ou affection malgré des contacts avec l'eau. »

« D'une eau ponctuellement propre à ponctuellement sale »

L'idée du Big Jump est née en 2000, dans le prolongement de la directive européenne fixant à 2015 un retour à une qualité des eaux des rivières suffisante pour autoriser la baignade. Son principe est simple : « Tout le monde se baigne le même jour, à la même heure, dans toutes les rivières d'Europe. Partout, des sources et glaciers à l'océan », précise le site Internet*. En Ile-de-France, il semble qu'il n'y ait d'opération — toujours initiée par des associations — qu'en Val-de-Marne. Si les années précédentes Big Jump a demandé à la préfecture une autorisation exceptionnelle de baignade qui lui a été refusée, cette année aucune demande n'a été faite. Mais le seul nom de cette opération — Big Jump — vaut pro-



ORLY, JUILLET 2005. Une centaine de personnes avait profité du Big Jump pour se baigner dans la Marne. (L.P.)

gramme... Pour autant, autour de cette opération de communication qui vise à expliquer aux populations que l'eau est plus propre et qu'il tient à elles qu'elle le soit plus encore, diverses animations sont prévues. Dimanche, le syndicat Marne vive s'est associé avec l'agence de l'eau Seine-Normandie, qui délèguera sur place trois techniciens ou ingénieurs, l'association Au fil de l'eau, organisatrice de promenades de découverte, la ville de Saint-Maur et d'autres acteurs tels que le Siaap, Syndicat in-

terdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne.

DANIEL ROSENWEG

www.rivemet.org/bigjump/welcomes/htm

Rendez-vous à partir de 14 heures, au niveau du Beach, de La Varenne à Saint-Maur, quai Winston-Churchill, au pied du pont de Chennevières.

« La Mame est surtout dangereuse »

PHILIPPE CHOPIN, directeur de cabinet du préfet

« **A** MOYEN TERME, la directive européenne sur l'eau et les milieux aquatiques nous poussera à changer les choses et, sans doute, à autoriser à nouveau la baignade, mais, pour l'instant, on en est au stade de la reconquête. » Pas question donc, selon le directeur de cabinet du préfet, Philippe Chopin, d'autoriser, ne serait-ce qu'un jour, la baignade dans la Mame. Aujourd'hui, « la préfecture est surtout sou-

cieuse de sécurité, il y a une semaine, la noyade d'un jeune garçon nous a rappelés, une nouvelle fois, que la Mame est dangereuse », précise encore le directeur de cabinet du préfet, qui conclut : « Nous n'avons donné aucune consigne aux fonctionnaires de police en cas de baignade. De toute façon, c'est avant tout aux maires de faire respecter les arrêtés préfectoraux. »

D.R.

« Il y a encore des germes pathogènes »
GILLES CHÉRIER, de la direction des rivières à l'Agence de l'eau.

QU'EST-CE QUI empêche aujourd'hui d'autoriser la baignade dans la Mame ? « Des germes pathogènes issus des déjections humaines, explique Gilles Chérier, qui sera dimanche après-midi à Saint-Maur. Les stations d'épuration ne sont pas faites pour les traitements bactériologiques. Et les eaux qu'elles traitent sont rejetées dans les rivières, dont la Mame. De ce point de vue, les choses ont peu évolué, même si à côté, on a vu revenir la vie dans la Mame, les poissons, la flore... » Gilles Chérier explique que la seule technique efficace connue, « c'est le traitement par ultraviolets que pratiquent déjà les Canadiens. Mais cela

demande de gros investissements, c'est consommateur d'énergie et les lampes coûtent cher. »

A partir de 2008, l'Agence de bassin Seine-Normandie sera chargée d'établir, pour la région, un avant-projet de développement et d'aménagement pour parvenir à des rivières propres en 2015. « Aujourd'hui que de gros investissements collectifs ont et vont être faits, il nous faut expliquer que c'est aux individus de faire des efforts : ne pas jeter la peinture dans les lavabos, utiliser moins de désherbants... C'est tout cela qu'on va expliquer dimanche à Saint-Maur. »

D.R.